

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Année 2020 Numéro de production 00096 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE POUR VÉHICULES COMPLETS RÉCEPTIONNÉS PAR TYPE EN PETITES SÉRIES

Le soussigné, Olivier Pelleiter (Directeur Général),
certifie par la présente, que le véhicule :
0.1. Marque :
0.2. Type :
Variante :
Version :
0.2.1. Nom commercial :
0.2.3. Identifiants :
0.2.3.1. Identifiant de la famille d'interpolation :
0.2.3.2. Identifiant de la famille ATCT :
0.2.3.3. Identifiant de la famille PEMs :
0.2.3.4. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route :
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route (le cas échéant) :
0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique :
0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation :
0.4. Catégorie de véhicule :
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur :

GOUPIL
GSE
NCA2
BENN
G5
IP-G5_LI11500_E4V_VRW-1

N1
GOUPIL INDUSTRIE
Route de VILLENEUVE
47320 BOURRAN (France)

Collee sous le siege passager
réglementaires :
Emplacement du numéro d'identification du véhicule sur le châssis :

Sur longeron droit
0.10 Numéro d'identification du véhicule : VRWVG5EZZZL0K00005
est conforme à tous égards au type décrit dans
la réception
ad*KS07/46*6435*03
31/07/2019
et peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats
membres dans lesquels la conduite est
à droite
et qui utilisent les unités
métriques
pour l'indicateur de vitesse

A Bourran, le lundi 20 juillet 2020




2445 Avenue de la Vallée du Lot
47320 BOURRAN France
Tél. 05 53 79 39 39 - Fax 05 53 79 30 40
www.goupil-ev.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siret 421 204 041 00003
Code NAF 2910Z - RCS Agen 421 204 041
N° TVA Intracommunautaire : FR 22 421 204 041

1. Nombre d'essieux et de roues : 2/4
1.1. Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées : ---
3. Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu) :
1. arrière, sans
4. Empattement : --- mm
4.1. Ecartement des essieux : 1-2 : 2094 mm
5. Longueur : --- mm
6. Largeur : 3980 mm
7. Hauteur : 1543 mm
8. Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable) : 1960 mm
9. Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage : --- mm
11. Longueur de la zone de chargement : 2489 mm
13. Masse en ordre de marche : 1118 kg
13.1. Répartition de cette masse entre les essieux :
1. 655 kg
2. 463 kg
1082 kg

13.2. Masse réelle du véhicule : 2001 kg
16. Masses maximales techniquement admissibles
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible :
16.2. Masse techniquement admissible sur chaque essieu :
1. 1100 kg
2. 1200 kg

16.4. Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble : 3001 kg

18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de :

18.1. Remorque à limon d'attelage : 1000 kg
18.2. Semi-remorque : --- kg
18.3. Remorque à essieu central : 1000 kg
18.4. Remorque non freinée : 559 kg
19. Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage : 55 kg
20. Constructeur du moteur : SCHABMULLER GMBH
21. Code du moteur inscrit sur le moteur : TSA200-120-266

22. Principe de fonctionnement : ---
23. Électrique pur : oui
23.1. Véhicule (électrique) hybride : non
24. Nombre et disposition des cylindres : ---
25. Capacité du moteur : --- cm3
26. Carburant : ---
26.1. Monocarburant/bicarburant/carburant modulable : ---
26.2. (Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B : ---
27. Puissance maximale : ---
27.1. Puissance nette maximale : ---kW
(moteur à combustion interne)
27.2. Puissance horaire maximale : 9,7 kW (moteur électrique)
27.3. Puissance nette maximale : 21,7 kW (moteur électrique)
27.4. Puissance maximale sur 30 minutes : 10,7 kW (moteur électrique)

28. Boîte de vitesses (type) : ---
29. Vitesse maximale : 65 km/h
30. Voie des essieux :
1. 1215 mm
2. 1235 mm

35. Combinaison pneumatiques/roues :
Pneumatiques :
155R13 91N CLC / 155R13 90Q CLC / 155R13 90Q 3PM5F CLE
Jante : 4J x 13H2 ET 10
Pneumatique utilisé pour la détermination des émissions de CO₂ : 155R13 90Q 3PM5F CLE

36. Connexions pour le freinage de la remorque : ---
37. Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque : --- bar
38. Code de la carrosserie : BE 10
40. Couleur du véhicule : Blanc
41. Nombre et configuration des portes : 2, à l'avant
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 2
44. Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant : E11 55R-0110258
45.1. Valeurs caractéristiques : D: 8.53 kN / V: - / S: 55 kg / U: -
46. Niveau sonore : --- tr/min-1
A1 Arrêt : --- dB (A) 68 dB (A)
En marche : AX

47. Niveau des émissions d'échappement :
47.1. Paramètres pour les essais d'émissions de Vind : 1433 kg
47.1.1 Masse d'essai : 3,0243 m²
47.1.2. Surface frontale :
47.1.2.1. Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre (le cas échéant) (en cm²) : ---
47.1.3. Coefficients de résistance à l'avancement sur route :
47.1.3.0. f₀ : 200,609 N
47.1.3.1. f₁ : 0 N/(km/h)
47.1.3.2. f₂ : 0,055425 N/(km/h)²
47.2. Cycle de conduite : 3b
47.2.1. Classe de conduite : oui
47.2.2. Facteur de réajustement de la vitesse (f_{ds}) :
47.2.3. Vitesse limitée :
48. Émissions de gaz d'échappement :
Numéro du règlement de base et du dernier règlement modifié applicable : 715/2007*2018/1832AX

1.1. Procédure d'essai : Type I ou ESC
CO : --- HC : --- NOx : --- HC + NOx : --- Particules : ---
Opacité de la fumée (ELR) : ---
1.2. Procédure d'essai : Type I
CO : --- HCT : --- HCNM : --- NOx : --- HTC + NOx : --- NH3 : ---
Particules (masse) : --- Particules (nombre) : ---
2.1. Procédure d'essai : ETC (le cas échéant)
CO : --- NOx : --- HCNM : --- HCT : --- CH4 : --- Particules : ---
2.2. Procédure d'essai : WHTC (EURO VI)
CO : --- NOx : --- HCNM : --- HCT : --- CH4 : --- NH3 : ---
Particules (masse) : --- Particules (nombre) : ---
48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : ---
49. Émissions de CO₂/consommation de carburant / consommation d'énergie électrique(m) : --- (m-1)

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs
Émissions de CO₂ : Consommation de carburant
Conditions urbaines : --- g/km
Conditions extra-urbaines : --- g/km
Conditions mixtes : --- g/km
Pondéré, conditions mixtes : --- g/km

2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique [pondérée, conditions mixtes] : --- Wh/km
Autonomie en mode électrique : --- km
3. Véhicule pourvu d'éco-innovation(s) : non
3.1. Code général de la ou des éco-innovations : ---
3.2. Total des réductions d'émissions de CO₂ obtenues grâce à la ou aux éco-innovations : ---
4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon le règlement (UE) 2017/1151
Valeurs WLTP Émissions de CO₂ Consommation de carburant
Phase basse : --- g/km
Phase haute : --- g/km
Phase extra-haute : --- g/km
Combinées : --- g/km
Pondérées, combinées : --- g/km
5. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur, selon le règlement (UE) 2017/1151 (le cas échéant)
5.1. Véhicules électriques purs
Consommation d'énergie électrique : 220 Wh/km
Autonomie en mode électrique : 54 km
Autonomie en mode électrique en ville : 57 km
5.2. Véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique (ECAC weighted) : --- Wh/km
Autonomie en mode électrique (EAER) : --- km
Autonomie en mode électrique en ville (EAER city) : --- km
50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses : non
51. Véhicules à usage spécial : non
52. Remarques : ---

Spécifications régionales :
France
N10GPLCT0039347